

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2025**  
**Date de la convocation : 4 avril 2025**

Le dix avril deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

Membres en exercice : 12

**Présents :** M. Philippe PRUD'HOMME, Maire  
 M. André BRUNET, M. Azzdine BOUIREK, M. Vittorio DI-UBALDO  
 Adjoints au Maire.  
 M. Yohan CARRERA, M. Jean CHMIELINSKI, M. Jean-Paul DESCHAMPS, Mme Carine FERBUS, M. Didier PANISSET, M. Joël PELLOUX, Conseillers Municipaux.

**Absents ayant donné pouvoir :**

Mme Anick CURTIUS a donné pouvoir à M. André BRUNET  
 M. Richard LESOT a donné pouvoir à M. Yohan CARRERA

**Absent excusé :**

Le Conseil municipal a choisi M. Vittorio DI-UBALDO comme secrétaire de séance.

**2025-22 : Subvention à l'École des Arts Vivants de Faverges-Seythenex**

**Monsieur le Maire** informe à l'assemblée que l'École des Arts Vivants a sollicité une subvention auprès de la mairie pour l'année 2025.

Il est proposé au Conseil municipal de continuer à aider financièrement cette association, dans le but de permettre à nos administrés de poursuivre un apprentissage de qualité.

Cette aide, versée par l'ensemble des communes, est d'un montant de 1.80 € par habitant selon la population DGF, soit pour la commune de Saint-Ferréol : 1.80 € X 882, soit un montant de 1 479.60 €.

**Monsieur le Maire** propose au Conseil de se prononcer sur l'attribution d'une subvention à l'École des Arts Vivants de Faverges-Seythenex comme suit :

ASSOCIATIONS AUTRES	Subvention 2025
École des Arts Vivants de Faverges-Seythenex	1 479 .60 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 479.60 €</b>

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

- APPROUVE l'attribution de la subvention d'un montant de 1 479.60 €.

**Pour** : 12

**Contre** : 0

**Abstention** : 0

Le Secrétaire de séance  
 Vittorio DI-UBALDO




Le Maire,  
 Philippe PRUD'HOMME


